



CONVOCA T I O N

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

JEUDI 17 JANVIER 2019 À 19H
SALLE D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE
(article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 16)

2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1. Commune de Saint-Claude/Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) :
Convention de participation financière aux procédures diligentées par la Commune de Saint-Claude près des Tribunaux Administratifs pour le maintien de certains services du Centre Hospitalier « Louis JAILLON »

 - 2.2. Commune de Saint-Claude/Préfecture du Jura :
Convention du 26 juillet 2017 attribuant une aide au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) – Avenant n° 1

 - 2.3. Convention Cadre d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville :
Avenant n° 1 (article 1388 bis du Code Général des Impôts)

 - 2.4. Délégation de Service Public (DSP) du camping du Martinet :
Avenant n° 2 portant intégration des biens de reprise au contrat de Concession

3. URBANISME / AFFAIRES FONCIERES

- Commune de Saint-Claude/SAS « L'EMBOUTISSAGE JURASSIEN » :
Acquisition de l'ensemble immobilier cadastré n° 31, 32, 33, 34 (pour partie) et 538,
section AS, sis 22 rue du Faubourg Marcel sur la Commune de Saint-Claude

4. AFFAIRES FINANCIERES

- 4.1. Budget Annexe du Service de l'Eau :
Assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au 1^{er} janvier 2019
- 4.2. Budget Annexe du Service de l'Assainissement :
Assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au 1^{er} janvier 2019

5. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

